

■ **Caisse de retraite en faveur du personnel d'Henri Girod S.A.**, à Court, CH-073.7.004.043-9, prévoyance professionnelle, dans le cadre de la LPP et de ses dispositions d'application en faveur des salariés de la fondatrice etc., fondation (FOSC no 60 du 28. 03. 2003, p. 3, publ. 924934). Selon décision de l'Office des assurances sociales et de la surveillance des fondations du canton de Berne (OASSF) du 29.11.2005, la fondation est dissoute. Elle est radiée du registre du commerce.

Journal no 103 du 13.01.2006  
(03202550 / CH-073.7.004.043-9)